



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal qui a eu lieu le jeudi 21 juillet 2016 à 20 heures sous la présidence de Mme Elisabeth CELARD, Maire.

Tous les membres étaient présents sauf Mme Vanessa BAZILE (procuration à M. DAVID), Mme COLEON LAYNAUD (procuration à Mme VIDOR), M. MONTABONNET (procuration à M. BOITON), Mme DEZARNAUD BADEL (procuration à Mme CELARD), Mme AVENIER GARDE.

Mme Blandine VIDOR était secrétaire de séance.

Une minute de silence est respectée suite à l'attentat de Nice qui s'est produit le 14 juillet.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

ACTUALISATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE LA COMMUNE SUITE A L'AUGMENTATION DE L'ENVELOPPE DE TRAVAUX DE VOIRIE VIENN AGGLO

Mme le Maire rappelle que l'enveloppe dédiée aux travaux de voirie a été augmentée pour la Commune ce qui implique une retenue sur l'attribution de compensation. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport d'évaluation des charges transférées établi par la Commission Locale d'évaluation des transferts de charges de Vienn Agglo.

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA RENOVATION EN SYNTHETIQUE DES TERRAINS DE FOOTBALL DU STADE

Le Conseil Municipal, par 13 voix Pour et 5 abstentions (M. PEPIN, Mme MOSNIER, M. AUGAGNEUR, M. CHALAMET, Mme CAMUS) approuve le marché d'un montant de 11 500 € à passer avec la Sarl REAL SPORT Ingénierie 38 – APPRIEU pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation en synthétique des terrains de football du Stade.

MARCHE DE TRAVAUX POUR LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DE VIDEO PROTECTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la réalisation des travaux de mise en place d'un système de vidéo protection sur différents sites et approuve le marché d'un montant de 90 999,79 € HT à passer avec la société CAP Sécurité 69 – GRIGNY.

BOULANGERIE – RENOUELEMENT DU BAIL COMMERCIAL

Le Conseil Municipal, par 15 voix Pour, 2 voix Contre (Mme COLEON LAYNAUD et Mme VIDOR), 1 abstention (M. CHARRETON), décide de reconduire le bail commercial avec M. et Mme FAYARD Jean-François à compter du 1^{er} septembre 2016 en fixant le loyer mensuel à 550 € HT.

Mme le Maire,
E. CELARD



Mairie de Reventin-Vaugris

85, Rue de la Mairie - 38121 Reventin-Vaugris

Tél. : 04.74.58.80.17 - Fax : 04.74.58.94.42 - E-mail : secretariat@mairiereventinvaugris.fr